

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 21 février 2017 à 20h55 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton en renonçant à l'avis de convocation en vertu de l'article 157 du Code municipal du Québec.

**PRÉSENTS :**

M. Réjean Audet, maire  
M. Sébastien Houle, conseiller  
Mme Rita Deschênes, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
M. Robert Morais, conseiller  
M. Louis Frappier, conseiller  
Mme Heidi Bellerive, conseillère

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Carolle Perron, Directrice générale et Secrétaire-Trésorière par intérim

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE :**  
Mot de bienvenue du Maire
2. **RÉSOLUTION RENONÇANT À L'AVIS DE CONVOCATION EN VERTU DE L'ARTICLE 157 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC :**
3. **ADOPTION DES SUJETS DISCUTÉS :**
  - 3.1 Adoption de la première convention collective de travail des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.
  - 3.2 MRC DE MASKINONGÉ : Demande d'aide financière – Boîte à jouets de Fred.
4. **ADOPTION DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON :**
5. **MRC DE MASKINONGÉ : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROJET « LA BOÎTE À JOUETS DE FRED » :**
6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Mot de bienvenue du Maire

À 20h55 le Maire, Monsieur Réjean Audet préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance extraordinaire ouverte en précisant bien que tous les membres du Conseil présents renoncent à l'avis de convocation en vertu de l'article 157 du Code municipal du Québec.

2. **RÉSOLUTION RENONÇANT À L'AVIS DE CONVOCATION EN VERTU DE L'ARTICLE 157 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC :**

**RÉSOLUTION # 2017-02-57**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** de renoncer à l'avis de convocation pour une séance extraordinaire tel que prévu à l'article 157 du Code municipal du Québec.

**3. ADOPTION DES SUJETS POUR LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE EN RENONÇANT À L'AVIS DE CONVOCATION TEL QUE PRÉVU À L'ARTICLE 157 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC :**

**RÉSOLUTION # 2017-02-58**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** les sujets suivants soient discutés pour adoption lors de la séance extraordinaire du 22 février 2017 :

- 1 : Adoption de la convention collective de travail des employés municipaux.
2. MRC DE MASKINONGÉ : Demande d'aide financière – Boîtes à Jouets de Fred.

**4 : ADOPTION DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON :**

**ATTENDU** l'accréditation émise en faveur du Syndicat Régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) section 26 – Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton en date du 20 novembre 2014;

**ATTENDU QU'un** comité de négociation a été formé;

**ATTENDU QU'une** entente de principe est intervenue dans la négociation de la première convention collective le 30 janvier 2017 et que cette dernière a été acceptée par les membres du Syndicat Régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) section 26 – Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton en assemblée générale le 10 février 2017;

**ATTENDU QUE** le comité de négociation a présenté aux membres du Conseil le contenu et la teneur de l'entente de principe;

**ATTENDU QUE** le comité de négociation recommande aux membres du Conseil l'acceptation de la convention collective;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont analysé et accepté la convention collective telle que négociée.

**EN CONSÉQUENCE :**

**RÉSOLUTION # 2017-02-59**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** le Conseil municipal entérine la signature de la convention collective couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2021, et autorise le Maire et la Directrice générale et Secrétaire-Trésorière par intérim à signer tout document relatif à ladite convention collective et/ou à sa mise en œuvre.

**5 : MRC DE MASKINONGÉ : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROJET « LA BOÎTE À JOUETS DE FRED » :**

**RÉSOLUTION # 2017-02-60**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim à déposer une demande auprès de la MRC DE MASKINONGÉ dans le cadre du programme Entente de développement culturel « Fonds d'initiatives culturelles » afin d'obtenir une aide financière pour le projet d'exposition « LA BOÎTE À JOUETS DE FRED » au Garage de la culture pour la saison touristique 2017.

**6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

Le Conseiller Monsieur Robert Morais propose de lever l'assemblée à 20 h 59.

---

Réjean Audet, Maire

---

Carolle Perron  
Directrice générale et Secrétaire-Trésorière par intérim